



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 13 novembre 2017
N° 123/H030

Commission TERRITOIRES

Programme statistique 2018

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR)

Réseau de l'action régionale [2](#)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Direction générale des collectivités locales (DGCL) [8](#)

COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (CGET)

Sous-direction de l'observation et des analyses statistiques [10](#)

EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2018

ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS [13](#)

SIGLES UTILISÉS [22](#)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR)

Réseau de l'action régionale

1. Exposé de synthèse

Le département de l'action régionale n'est pas producteur de données au sens strict (hormis les comptes régionaux et les pyramides des âges régionales), il est associé à la conception, au pilotage et à la mise en œuvre de systèmes d'informations produisant des données locales (enquêtes tourisme, SIERA sur l'emploi, Filosofi sur les revenus localisés...). Il calcule des indicateurs destinés à enrichir le site Insee.fr ou à répondre à la demande des acteurs publics nationaux et régionaux ainsi qu'éventuellement d'un plus large public.

Sa production est donc largement dépendante de l'avancement de ces projets concernant la production des données, ainsi que des projets concernant la diffusion comme le Web4G.

Les moyens de l'action régionale sont constitués du département de l'action régionale et des services études et diffusion des directions régionales (DR) dont les effectifs diminuent de manière rapide (-197 personnes entre 2011 et 2017). Une partie des travaux réalisés sont co-financés par les acteurs publics régionaux et locaux (extensions d'enquêtes, études en partenariat) dont les moyens budgétaires sont à la baisse. Au premier janvier 2016, les nouvelles régions ont été mises en place dans le cadre de la réforme territoriale, celle-ci impacte les services études et diffusion qui se regroupent dans des directions régionales situées dans la ville abritant les préfectures de région. Les évolutions et les transferts d'activité se feraient avant fin 2018 (voir partie 3.3 pour des éléments plus détaillés).

Par ailleurs, des transferts d'activités de production sont en cours vers Metz, le pôle Clap a été complètement transféré au CSSL en juin 2016 et les travaux Olée des dernières DR en avril 2017. Le pôle de localisation géographique de Bordeaux a été transféré à Metz en septembre 2016.

2. Travaux nouveaux pour 2018

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Pas d'enquête nouvelle.

Concernant la création et la survie des entreprises, depuis de nombreuses années, les directions régionales ont la possibilité de faire financer des extensions de l'enquête SINE auprès des créateurs d'entreprises. Depuis la fin de l'année 2015, les quatre directions régionales qui ont réalisé des extensions de SINE 2014 travaillent en commun pour l'exploitation de l'enquête.

En parallèle, dans un contexte de disparition de ces extensions régionales après SINE 2014, le Psar Études économiques de Toulouse élabore des méthodes complémentaires à l'enquête, en lien avec le Pise de Nantes. Plusieurs pistes sont explorées : utilisation de SIRENE en complément de l'enquête SINE, petits domaines sur l'enquête SINE, modèles multi-niveaux afin d'améliorer l'analyse des déterminants de la survie des entreprises, en prenant en compte les effets de géographie et d'environnement. Cet investissement a été livré fin mai 2016.

Avec la création de nouvelles régions, des pistes d'exploitation des enquêtes nationales se dessinent (notamment l'enquête Emploi en continu).

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2018

Les projets concernent la géolocalisation de fichiers administratifs :

- le fichier Fidéli (Fichier démographique des logements et des individus) sera exploité pour l'étude des mobilités résidentielles à l'échelle des quartiers prioritaires par le PSAR Analyse urbaine début 2018,

- le fichier des infractions du service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSM-SI) a été géolocalisé pour la première fois en 2017 et une exploitation est prévue avec le SSM-SI en 2018.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2018

Les travaux de diffusion et d'étude du département de l'action régionale sont destinés à être déclinés pour différents types de territoires, et en particulier les régions, ou à offrir une analyse territorialisée de questions économiques et sociales.

L'année 2016 a été marquée par l'entrée en vigueur des nouvelles régions et l'année 2017 vise à poursuivre les efforts pour piloter, accompagner les actions visant à enrichir l'offre de connaissance sur les nouveaux périmètres.

Un volet important a également porté sur l'adaptation aux nouvelles régions de l'offre de base mutualisée, en particulier sur le volet conjoncturel. La partie structurelle de cette offre de base mutualisée (Tableaux RED / TCRD) a fait l'objet d'un rapport, préconisant une rationalisation et une réduction de l'offre en la matière (en particulier pour les données en provenance des SSM), et dont la mise en œuvre a été consolidée en 2017.

Le DAR a diffusé, début 2017, les séries de comptes régionaux (PIB régionaux et revenus disponibles bruts) en base 2010, calées sur les résultats des comptes nationaux publiés en mai 2016. Cela s'est accompagné de la sortie d'un Insee Focus en juillet 2016. Les nouvelles séries de compte régionaux seront publiées début 2018. En matière de travaux centrés sur les questions économiques, deux Insee Focus devraient paraître au second semestre 2017, l'un sur la question de la proximité de la population aux grands établissements et l'autre sur la mise en évidence de gains de productivité à mesure que le tissu productif devient plus dense (effet d'agglomération).

Enfin, sur la mesure de l'égalité femmes-hommes, le Psar emploi-population a participé à la préparation de la vue d'ensemble de l'Insee références prévu de mars 2017 qui s'accompagne d'une mise à jour des indicateurs régionaux sur cette thématique de la parité.

Plus globalement, il s'agit de poursuivre la diffusion de données locales avec un souci d'harmonisation avec les données nationales et entre les données locales elles-mêmes. La diffusion des résultats issus de Filosofi, à des niveaux communaux et supra-communaux, sur les données de 2013, a eu lieu en octobre 2016 (et en décembre 2016 pour la Martinique et La Réunion sur le revenu déclaré). Les résultats infra communaux du dispositif Filosofi 2013 ont été diffusés début avril 2017. Les données sont disponibles pour les IRIS et les quartiers de la politique de la ville. Pour l'avenir, l'objectif est de rapprocher les dates de sorties des résultats communaux et infra communaux de Filosofi : ainsi le millésime 2014 devrait être diffusé fin septembre pour le supra communal et quelques semaines après pour l'infra communal. De même, les résultats du millésime 2015 devraient être respectivement disponible fin 2017 et début 2018. Compte tenu de la richesse des informations contenues dans Filosofi et de l'intérêt que suscite cette source, des travaux de valorisation seront produits au second semestre 2017. Ainsi, un Insee Première ou un Insee Focus sera préparé à partir de Filosofi, dans le cadre d'une opération coordonnée, sur le sujet de la structure du revenu disponible. Des publications nationales accompagneront donc aussi ces travaux.

En 2018, en collaboration avec le DMS, le DOE, IIS, le DAR actualisera les données carroyées de revenus et étendra la diffusion sur cette maille à d'autres sources de données (CNAF...). La division des statistiques et analyses urbaines mènera des investigations au niveau infra-communal sur plusieurs thèmes, dont celui des mobilités résidentielles et de l'activité économique (commerciale).

Concernant les investissements des Psar, qui déploient des méthodes d'études pour les partenariats locaux (DR Insee/acteurs publics), plusieurs projets devraient déboucher en 2017 qui permettront aux Sed d'analyser des sujets d'importance en 2017 et 2018.

Le Psar Analyse Territoriale a livré en 2016 un investissement (AT46) utilisant les données du répertoire statistique des logements (Fidéli, ex-RSL) qui permet d'analyser les migrations résidentielles. Il prépare un investissement sur la « métropolisation » et sur « migrations résidentielles et économie ».

Le Psar Emploi Population a préparé la refonte de l'application Omphale de projections de population afin qu'elle soit disponible le 22 juin 2017. Il préparera ensuite les projections d'actifs et de ménages pour les territoires.

Le Psar Études économiques régionales a livré en janvier 2017 un investissement sur l'économie de la culture dans les régions en collaborant avec le SSM culture. Il prépare des investissements sur la « logistique » (avec le SDES) et sur le « numérique » (avec la DGE).

Le Psar Synthèse locale prépare un investissement sur les « grands territoires » ainsi que sur les « intercommunalités ».

Des études sont prévues sur : les villes de taille intermédiaire, sur la mobilité dans les quartiers de la politique de la ville, sur les différences de productivité entre agglomérations, sur l'évolution des qualifications et sur les hiérarchies d'entreprises dans les territoires.

Enfin, un numéro spécial d'Économie et Statistique, sur le thème « Régions et territoires » est programmé pour 2017. Le département poursuit également sa politique de publication de documents méthodologiques issus des travaux du réseau.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2017-2018

Le DAR continue à suivre de près les travaux liés à la rénovation de SIERA menés par le DERA. Le département de l'action régionale est, en effet, fortement impacté et associé aux réflexions sur la rénovation de SIERA. Conformément aux conclusions du groupe de travail piloté par le DAR formulant les besoins locaux dans le cadre du programme sur l'évolution du SIERA, l'un des enjeux de ce système d'information est en effet la mise à disposition de données localisées d'emploi pour les approches conjoncturelle et structurelle. Du point de vue structurel, il est important à la fois de pouvoir mesurer l'équilibrage du marché du travail et d'apprécier la dynamique locale de l'appareil productif, comme le permet Clap actuellement. Le DAR veillera à ce qu'un niveau de qualité suffisant soit possible pour une utilisation des données au niveau communal lorsque la DSN remplacera les DADS. Le DAR contribue à la mise au point d'études d'impact sur les conséquences pour Clap, pendant la phase transitoire, de l'arrivée de la DSN. La partie du champ privé du SAE 2016 de Clap sera constitué à partir de DSN qui sera réinjecté au format DADS dans la chaîne Clap. L'application Clap fermera en juin 2018, avec une dernière campagne en gestion sur la fonction publique d'État (SAE 2017) qui aura lieu au milieu du printemps 2018. Pour les aspects conjoncturels, le DAR a copiloté un groupe de travail visant à examiner l'évolution du rôle des référents emploi dans le cadre de la coproduction des estimations trimestrielles d'emploi Insee/Acoss et rédigé le rapport associé. Un enjeu important à ce niveau réside dans la capacité des réseaux Insee et Urssaf, à nouer des échanges locaux réguliers. En 2018, la formalisation de ces rapprochements DR Insee / Urssaf pourrait se traduire par la signature de conventions partenariales. Par ailleurs, entre le T4 2017 et début 2018, le chantier des impacts de l'extension de champ (public, agriculture, particuliers employeurs) des estimations trimestrielles d'emploi au niveau localisé sur les travaux des référents emploi fera l'objet d'une instruction dans le cadre d'un GT DERA-DAR- référents emploi. Cette extension de champ sera effective en juin 2018 sur le T1 2018.

Comme cela a déjà été rappelé, le dispositif Filosofi, très utilisé par les acteurs publics nationaux et régionaux fera l'objet en 2017 et 2018 d'investissements complémentaires traités dans le cadre d'opérations de maintenance. Des arbitrages seront à opérer dans ce cadre. À ce sujet, la création du comité des utilisateurs de Filosofi (première réunion en juillet 2017) devrait permettre de mieux faire émerger les besoins d'évolution de la source.

Par ailleurs, en 2017 et 2018, des travaux spécifiques porteront sur l'application EDL, dans sa dimension portail destinée aux chargés d'études et CVS en régions, afin d'instruire notamment la prise en compte de zonages infra communaux et de réussir le passage de DDS à Rmès. Les travaux de transfert au CEI de l'application (avec le passage de SAS à Saïku pour la réalisation des cubes), effectif depuis mai 2017 ont représenté une charge très conséquente pour tous les acteurs. Des ajustements doivent encore être opérés pour mettre à niveau le portail messin mais l'objectif a été globalement atteint.

En outre, la DG REGIO a mis à jour en 2016 la grille de densité urbaine et la méthodologie de définition des contours des Cities et des Functional Urban Area. Ces derniers datent du découpage EPCI 2011 pour la France. Une refonte est envisagée pour prendre en compte la nouvelle définition des EPCI 2017. Cela impliquera de reprendre les différentes séries statistiques diffusées, notamment dans le cadre de l'Audit Urbain. En lien avec ces questions européennes, l'Insee (DAR, PSAR AT en lien avec le DMS) devra commencer à instruire au T4 2017 la question de la mise à jour des découpages statistiques à des fins d'études (Aires urbaines, zones d'emplois, bassins de vie), en examinant la possibilité de s'affranchir des zones administratives. Ces travaux devront aboutir en 2020. Il s'agit aussi dans ce cadre de tenir compte des travaux européens sur les « Labor Market Areas » pilotés par Istat.

3. Aspects particuliers du programme 2018

3.1. Aspects « Territoires »

Après avoir élargi son champ de géolocalisation à l'ensemble des communes de métropole, le référentiel de géolocalisation comprendra désormais pour la première fois les DOM américains en plus de La Réunion déjà couverte. Cette possibilité ouvre donc de nouvelles perspectives en termes d'analyse territoriale pour les territoires ultra-marins.

Le DAR a mis au point un distancier maison qui permettra d'étudier toutes les questions relatives à l'accès aux services. Il est en cours d'enrichissement avec les transports collectifs .

Le DAR a mis à disposition des utilisateurs une grille d'analyse de l'espace permettant de les caractériser selon leur niveau de densité (en conformité avec l'approche d'Eurostat), dans la suite de ses travaux sur les aires urbaines. Cette grille combine une approche en termes de degré d'urbanisation et de concentration de population. Elle a été croisée avec d'autres approches comme celles de la distance par rapport aux services. Une opération coordonnée utilisant cette grille a été menée début 2016 sur l'accessibilité aux services des territoires.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Le département de l'action régionale et le Psar Analyse Territoriale participeront au calcul des indicateurs territoriaux de développement durable associés à la SNTEDD. Ces indicateurs auront été préalablement sélectionnés en 2015 dans le cadre d'un groupe de travail (CGET, Insee, SDES) de la « Commission indicateurs » du Conseil national de la transition écologique.

Les travaux sur les aspects statistiques de l'occupation de l'espace et de l'étalement urbain se poursuivront, en coordination avec le SDES. La question de prix du foncier devra en particulier être traitée, sous réserve de la disponibilité de nouvelles sources (DVF en particulier).

Le Psar Synthèse locale poursuivra sa mise à disposition d'indicateurs territoriaux de qualité de vie, en examinant de manière plus détaillée les différentes dimensions de la qualité de vie et les données en évolution. Il complétera le champ des indicateurs qui ont été mis à disposition au niveau des territoires de vie en octobre 2014.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

La réforme de la politique de la ville et la refonte des quartiers prioritaires ont entraîné un besoin accru de statistiques et d'analyses sur ces nouveaux quartiers. Les acteurs locaux, côté État et collectivités, doivent désormais préparer l'échéance de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville, prévue pour début 2018. La demande de données va être forte, et l'Insee prépare, en lien avec le CGET, une diffusion de fiche au quartier, sur plusieurs thématiques.

De nombreux textes votés ou en préparation et de dispositifs de politique publique impactent les travaux du réseau de l'action régionale en 2018 et suscitent des demandes sur des points zéro et des suivis au niveau national et au niveau régional et local :

- réforme territoriale et vote de la loi NOTRe ; mise en place des SRADDET et des SRDEII¹,
- schémas d'accessibilité des services au public,
- économie sociale et solidaire,
- suivi des fonds européens,
- suivi des contrats de plan État-Région,
- emploi public...

3.3.1. Réforme territoriale

Trois grandes lois dessinent les contours de la réforme territoriale (RT) ; il s'agit de la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (loi Maptam du 27 janvier 2014), de la loi du 16 janvier 2015 définissant la délimitation des nouvelles régions et de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république (Loi NOTRe) votée en août 2015.

¹ SRDEII : schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

Le passage de 22 à 13 régions en métropole, le renforcement des prérogatives des régions, en particulier dans le domaine économique (apparition d'un SRDEII), la création de grandes métropoles, la montée en puissance des grandes EPCI et aussi le recentrage des missions des départements sont quelques-unes des conséquences de cette réforme territoriale.

La RT ne remet pas en cause les grandes lignes de la stratégie d'action régionale de l'Insee, mais nécessite cependant de l'adapter pour tenir compte de l'évolution des prérogatives des acteurs publics dans les territoires.

Il est donc proposé que les services études et diffusion régionaux :

- concentrent leur action sur les questions stratégiques pour des acteurs de rang régional, à savoir la Préfecture de région, le Conseil régional, les services régionaux de l'État, le CESER et d'autres organismes régionaux ;
- s'appuient sur les Sgar et les conseils régionaux pour la définition des territoires à enjeux ;
- poursuivent les partenariats avec les échelons départementaux, les métropoles et les EPCI de grande taille ;
- développent une offre standardisée pour répondre aux attentes des autres acteurs publics régionaux intervenant sur des territoires infra-départementaux.

L'organisation de l'action régionale devrait également être revue conformément aux principes édictés dans la note 09/DG75-A001 du 1^{er} juin 2015 du directeur général de l'Insee. En 2018, les moyens des Sed seraient ainsi regroupés auprès du directeur régional dans la ville où se situera la Préfecture de région. Dans la phase transitoire allant de 2016 à 2018, les travaux d'action régionale pourront cependant faire l'objet d'une délégation du siège de la direction régionale vers d'autres établissements.

3.3.2. Acteurs publics nationaux

La création d'un poste de responsable des relations avec les acteurs publics nationaux pour l'action régionale (APN-AR) vise non seulement à faire émerger de nouveaux partenariats d'études et de diffusion, mais aussi à conforter l'image de l'Insee et de la statistique publique en valorisant l'ensemble des services qu'ils peuvent proposer et en améliorant la complémentarité des travaux.

Les acteurs publics nationaux cibles de cette démarche sont au premier chef ceux jugés prioritaires dans le contexte d'une stratégie d'action régionale adaptée aux enjeux de la réforme territoriale. Il s'agit notamment du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), qui joue un rôle éminent en matière de coordination des travaux d'études des Sgar et de l'association des régions de France (ARF).

En concertation avec les SSM (notamment la Drees), le DAR cherchera aussi à consolider les relations avec l'association des départements de France pour adapter son offre de partenariats aux évolutions qui découlent de la réforme territoriale.

La Fédération des agences d'urbanisme (Fnau) constitue également un partenaire prioritaire. En effet, la Fnau est fréquemment sollicitée sur des sujets touchant à l'aménagement du territoire et à l'aménagement urbain, qui peuvent nécessiter la mobilisation de différents kits d'études du fait de leur dimension transversale. Au-delà, ce partenaire peut faciliter le développement de relations avec différents réseaux, tels que l'association des communautés de France ou l'association des grandes villes de France appelées à jouer un rôle croissant suite à la création des métropoles et au renforcement des prérogatives des grandes EPCI.

3.4. Aspects « européens »

Le DAR participe à la collecte annuelle pour l'audit urbain. Le chef de la division des statistiques et analyses urbaines représente l'Insee au sein du réseau des « National Audit Urban Coordinators ».

Compte tenu de la réforme territoriale, une révision des NUTS a été portée auprès d'Eurostat. Suite à une instruction conduite avec la DMCSI, le SGAE, et les autres administrations concernées (CGET, DGCL, DB), et après aussi des échanges avec le SSP, une demande de révision du règlement européen sur cette nomenclature statistique territoriale a en effet été formulée auprès de la Commission européenne. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2018, les nouvelles régions seront classées en NUTS 1 et les anciennes régions continueront d'être classées en NUTS 2.

La dimension européenne (Eurostat) et internationale (OCDE) des travaux du DAR se renforce depuis plusieurs années. En 2017, outre les échanges réguliers avec Eurostat et l'OCDE sur nos sujets

communs (données régionales, découpages territoriaux,...), le DAR a présenté des travaux (Filosofi et QPV) dans le cadre de la conférence organisées par la commission européenne, Eurostat et l'OCDE sur les nouvelles sources statistiques à Lisbonne (présentation de Filosofi) et sur la pauvreté urbaine à Athènes. En 2018, cette dimension constituera encore un axe fort pour le DAR.

4. Opérations répétitives

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Non concerné.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Direction générale des collectivités locales (DGCL)
Département des études et des statistiques locales (DESL)

1. Exposé de synthèse

Le département des études et des statistiques locales (DESL) recueille, contrôle, traite et analyse de l'information essentiellement de source administrative pour mettre à disposition des statistiques et des études sur les collectivités locales : finances et fiscalité, suivi des agents de la Fonction publique territoriale, évolution des structures locales. Le département a en particulier la responsabilité du système d'information sur l'intercommunalité. Le chef du département est co-rapporteur de la commission Territoires du Cnis et de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp). Les publications du DESL sont diffusées sur le site internet commun à la DGFIP www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales.

Le DESL réalise de nombreux travaux pour répondre à des demandes internes à la DGCL (par exemple dans le cadre d'études d'impact pour des projets de loi) ou à des demandes externes (Cour des comptes, Comité des finances et de la gestion publique locales, alimentation du dialogue social dans la Fonction publique, questions parlementaires...).

Après une baisse sensible en 2013 et 2014, les effectifs du département se sont stabilisés à partir de l'automne 2014. En 2017, le département a assuré ses principales productions mais peine à retrouver le niveau de production antérieur. En 2017, la montée en compétences des agents a permis de développer les études sur la fonction publique territoriale et sur les disparités de dépenses dans le secteur communal. En 2018, on cherchera à poursuivre encore les études et à mener des investissements méthodologiques sur la consolidation des comptes des collectivités locales avec neutralisation des flux internes.

Un Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) a été mis en place fin 2017. Il reprend les missions de l'ancien Observatoire des finances locales (OFL), notamment la production d'un rapport annuel sur les finances des collectivités locales. Mais, conformément à l'article L1211-4 du CGCT, cet observatoire sera également chargé d'établir, de collecter, d'analyser et de mettre à jour les données et les statistiques portant sur la gestion des collectivités territoriales et de diffuser ces travaux, afin de favoriser le développement des bonnes pratiques ; il pourra aussi réaliser des évaluations de politiques publiques locales. Sa mise en place aura sans doute, dans les mois à venir, un impact sur les travaux du SSM de la DGCL, voire sur ses publications.

2. Travaux nouveaux pour 2018

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Pas d'enquête nouvelle en 2018.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2018

Dans le cadre de l'exploitation des données de la DGFIP sur les comptes des collectivités locales, on mènera des travaux méthodologiques visant à produire des comptes consolidés, c'est-à-dire en neutralisant les flux entre collectivités (entre budget principal et budgets annexes d'une même collectivité, entre collectivités d'un même niveau, ou entre collectivités de niveau différents). Ces travaux seront menés en collaboration avec la DGFIP et des chercheurs travaillant sur les collectivités.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2018

Publication des résultats détaillés de la remontée des bilans sociaux 2015, en coopération avec le CNFPT.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2018

La DGCL exploite les rapports sur l'état des collectivités (« bilans sociaux ») qui sont biennaux. En 2018, on collectera les données portant sur l'année 2017.

3. Aspects particuliers du programme 2018

3.1. Aspects « Territoires »

Par construction, toutes les activités du DESL comportent une dimension locale. Cependant, on ne devrait pas produire d'analyse sur un territoire particulier.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Sans objet

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Le DESL fournit des données financières sur les collectivités locales et des données sur les structures intercommunales (périmètre, compétences, etc.) qui peuvent servir de base à l'observation et au suivi des politiques publiques locales.

3.4. Aspects « européens »

Sans objet

4. Opérations répétitives

Les opérations répétitives sont les suivantes :

- suivi de l'intercommunalité : pilotage de l'application Aspic/Banatic qui permet le suivi des structures intercommunales (communautés de communes, communautés urbaines, communautés d'agglomération, métropoles, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes...). Publication annuelle du bilan statistique de l'intercommunalité à fiscalité propre ;
- exploitation des données de Siasp sur le champ de la Fonction publique territoriale ; publications sur l'emploi et les salaires ;
- exploitation de données de la DGFIP (finances et fiscalité) et de données collectées directement auprès des collectivités locales (budgets primitifs) pour produire des données agrégées sur les finances locales ;
- publication annuelle du rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales, en juillet ;
- publication annuelle de Collectivités locales en chiffres, au printemps.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

1. Exposé de synthèse

Au sein du CGET, la sous-direction de l'observation et des analyses statistiques, composée du bureau de l'observation des territoires et du bureau de l'observation des territoires en politique de la ville, développe un système d'information sur les territoires à toutes les échelles géographiques, du quartier à la région, et réalise des analyses et des études statistiques sur ces champs. Elle abrite deux observatoires : l'Observatoire des territoires et l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV).

L'infrastructure d'observation actuelle de la sous-direction repose pour l'essentiel sur des exploitations territoriales des enquêtes du système statistique public et de sources administratives.

Au sein de la sous-direction, l'activité d'évaluation des politiques publiques devrait prendre une place croissante en 2018, avec l'intégration en son sein d'une cellule de trois personnes dédiée à ces travaux.

2. Travaux nouveaux pour 2018

2.1 Enquêtes statistiques vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

- Extensions d'enquêtes nationales sur les quartiers prioritaires (QPV) : Cadre de vie et sécurité (CVS) - ONDRP ; Enquête mobilité déplacement - SDES ; TeO2 – Ined/Insee
- Enquête Virage Dom – Ined

2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2018

Territoires

- Données de France Active
- Implantations et caractéristiques des MSAP et des MSP
- Couverture numérique des territoires (Arcep et agence du numérique)

Quartiers prioritaires (QPV)

- Exploitation des données recueillies lors des Journées de Citoyenneté (JDC – Ministère de l'Intérieur), notamment sur les compétences en lecture et en écriture des jeunes résidant dans les QPV
- Exploitation de différentes sources pour dresser un état des lieux des personnes handicapées dans les QPV : enquête emploi, allocataires Cnaf, panel CGET de la politique de la ville
- Exploitation des bases administratives portant sur les logements sociaux, en complément de RPLS (Ministère du Logement)
- Exploitation envisagée des données de santé sous réserve de faisabilité

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2018

Territoires

- Rapport 2018 de l'Observatoire des territoires sur le thème des mobilités résidentielles (parution T4 2018)
- Indicateurs de convergence DOM dans le cadre de la LOI n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer
- SPESIPO : outil d'analyse des forces et des faiblesses des territoires
- Fiches d'analyse : la production des fiches d'analyse, études d'une quinzaine de pages présentant les aspects territoriaux de thèmes structurant les territoires (démographie, logement, éducation...), seront mise-à-jour à raison d'une tous les deux mois.

Quartiers prioritaires (QPV)

- Rapport 2018 de l'ONPV sur le thème du développement économique et de l'emploi (parution T4 2018)
- Exploitation de l'enquête sur la discrimination et le recours au droit - Défenseur des droits
- Développement du géoréférencement de nouvelles données, notamment en web service, soit en remplacement du mode dépôt-retrait (envisagé : Pôle emploi, Agence du service civique, action logement...), soit en tant que nouveauté (Maisons de services publics...)
- Expertise méthodologique et outils (distanciers) pour calculer la distance des QPV aux équipements

Territoires et quartiers prioritaires (QPV)

- Guide d'observation de l'accessibilité aux services de santé

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2018

- Ouverture du service de géoréférencement d'adresses en quartiers prioritaires de la politique de la ville à tous les signataires des contrats de ville
- Refonte du site de mise à disposition de données statistiques et d'informations relatives aux équipements et services par rapport à leur proximité aux QPV
- Kit d'indicateurs pour le site Observatoire des territoires : les indicateurs que l'on peut cartographier sur le site de l'Observatoire des territoires vont être présentés en ensemble cohérent afin de les contextualiser et de la problématiser
- Le site sera rénové pour mieux présenter l'information disponible, développer les fonctionnalités, rationaliser l'administration...

3. Aspects particuliers du programme 2018

3.1 Aspects « Territoires »

Les travaux d'observation et d'analyse menés au CGET sont, par nature, territoriaux. Le CGET exprime une demande nationale (Dom, Saint-Martin et Polynésie compris) d'information à toutes les échelles territoriales, en mettant particulièrement l'accent sur les niveaux suivants : Régions, EPCI et le niveau infracommunal (QPV et carreaux).

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

- Proximité des QPV à des sites Seveso
- Proximité des QPV à des niveaux élevés de bruit, des risques d'inondation (sous réserve de faisabilité)
- Participation de l'Observatoire des territoires aux stratégies nationales de développement durable (ODD, ITEDD, SNML...)

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

- Évaluation nationale et locale des contrats de ville
 - Évaluation du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) notamment sur le relogement des ménages et l'impact sur la mixité scolaire
 - Évaluation de la mise en place et du fonctionnement des conseils citoyens
- Évaluation de dispositifs fléchés ou tournés vers les habitants des QPV : Programme de réussite éducative (PRE), contrats aidés...

4. Opérations répétitives

Opérations	Type	Objectif
Système d'information sur les quartiers de la politique de la ville (QPV et quartiers de veille active) CGET – Commissariat général à l'égalité des territoires Maîtres d'œuvre : <i>Insee (DAR)</i> <i>Cnaf</i> <i>Cereq</i> <i>Depp</i> <i>Dares</i> ...	Géoréférencement et traitements statistiques au niveau des quartiers de la politique de la ville de différentes sources administratives : <ol style="list-style-type: none"> 1. REE Sirene 2. Adeli (automatisation des listes des professionnels de santé) 3. Fichiers fiscaux (revenus) 4. Demandeurs d'emploi 5. Etats 4001 de la police judiciaire 6. Assurance maladie et bénéficiaires de la CMU 7. Allocations familiales 8. Réussite scolaire 9. Qualité des logements (Anah) Ainsi que de différentes enquêtes : Recensement, emploi, logement, générations...	Contribuer à l'évaluation la politique de la ville
Indicateurs territoriaux : <ul style="list-style-type: none"> • Régionaux et départementaux • Sociaux départementaux • Développement durable Insee (DAR), SDES, CGET	Multi-sources	Constitution d'un socle d'indicateurs de référence par domaine et par échelle géographique

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Mise à disposition d'un service de géoréférencement des adresses en QPV, accessible gratuitement après signature d'une licence (en mode dépôt-retrait de fichiers) ou d'une convention (en mode web service entre applicatifs)

EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2018 ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales
Département de la démographie

1. Exposé de synthèse

En 2018, le département de la démographie réalisera comme chaque année :

- les enquêtes annuelles de recensement auprès des ménages et des communautés en métropole et dans les Dom hors Mayotte ;
- la mise à jour du RNIPP à partir des événements d'état civil ;
- la mise à jour du fichier électoral à partir des avis électoraux ;
- la constitution de la base permanente des équipements.

Côté recensement, 2018 verra le déploiement d'un nouveau questionnement pour la feuille de logement qui permettra une meilleure connaissance des familles et de la composition des ménages. En 2018, sera également réalisé le recensement exhaustif quinquennal de Wallis-et-Futuna.

Par ailleurs, la sphère BRPP est impactée par les conséquences de nombreuses lois récemment promulguées : loi santé, loi numérique, loi justice du 21^{ème} siècle, loi sur la refonte du processus électoral. En particulier, les officiers d'état civil remplaceront les tribunaux pour conclure ou prononcer la dissolution des pacs, à compter de novembre 2017, nécessitant la mise en place d'un nouveau bulletin statistique, proche de celui concernant les mariages. La mise en place de NIR hachés permettant dans la sphère statistique publique des rapprochements de fichiers plus aisés a été repoussée d'un an faute de moyens et ne sera donc pas initialisée avant septembre 2018.

2. Travaux nouveaux pour 2018

Le recensement de Wallis-et-Futuna, enquête à périodicité supérieure à un an, sera conduit en 2018, ainsi que l'enquête nouvelle concernant les pacs.

Côté études, à signaler, en janvier lors de la conférence de presse de lancement de l'enquête de recensement de 2018, la publication d'une première étude sur le statut conjugal suite à la modification en 2015 de la question portant sur le statut conjugal dans l'enquête de recensement, qui a conduit à introduire les modalités pacs et union libre.

3. Aspects particuliers du programme 2018

Aspects « Territoires »

Le recensement de Wallis-et-Futuna permettra de disposer de populations actualisées fin 2018 à tous les échelons administratifs de ce territoire d'Outre-mer. En parallèle, seront diffusés les résultats statistiques des recensements exhaustifs quinquennaux réalisés en 2017 en Polynésie française et à Mayotte.

4. Opérations répétitives

Opérations	Type	Objectifs
Statistiques d'état-civil (Insee)	Exploitation de la source administrative État-civil	Établir des statistiques de naissances, mariages, pacs, décès
Échantillon démographique permanent (Insee)	Panel réalisé à partir des - bulletins d'état civil de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès depuis 1968, - recensements depuis 1968	Étudier des trajectoires, des effets générationnels, fécondité, mortalité, mise en couple, migrations géographiques, mobilité sociale et professionnelle

Opérations	Type	Objectifs
Base permanente des équipements <i>Insee DSDS-Démo</i>	Rapprochement de différentes sources, notamment : - Sirene - Ramsese : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation. - Adeli : Automatisation DES Listes de professionnels de la santé Finess : National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé et de la protection sociale. RES (répertoire des équipements sportifs -	Localiser les équipements et estimer leur distance à la population

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquêtes de recensement et de contrôle d'exhaustivité ; recensement des communautés	2015A001EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquêtes annuelles de recensement - Cycle 2015-2019	2015A001EC	Insee-DSDS	Annuelle

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département des ressources et des conditions de vie des ménages

En 2018, le millésime 2016 de FiLoSoFi sera mis en production.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département de l'Emploi et des revenus d'activité

L'objectif de prise en compte des besoins de connaissance au niveau local sera poursuivi dans le cadre des réflexions du programme d'évolution du Siera, en veillant à qualifier la qualité des données produites.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Direction générale des finances publiques
Service de la gestion fiscale
Sous-direction des missions foncières, de la fiscalité du patrimoine et des statistiques

Les tableaux de données chiffrées mis en ligne sur le site « impots.gouv.fr » sont, pour la plupart, déclinés au niveau communal : en matière d'impôt sur le revenu, d'impôt de solidarité sur la fortune et de fiscalité directe locale.

Certains impôts et taxes qui font actuellement l'objet d'une publication au niveau national pourraient, en 2018, être déclinés au niveau départemental : taxe sur les salaires ou taxe sur la valeur ajoutée.

Un effort permanent est mené par le bureau GF-3C pour fiabiliser, préciser et enrichir ces statistiques.

MINISTÈRE DE L'ACTION ET COMPTES PUBLICS

Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)
Département des études, des statistiques et des systèmes d'information (DESSI)

Le DESSI analyse l'enquête DSAF sur les métiers et les compétences dans l'administration territoriale de l'État.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Le dispositif rénové de l'enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire (TERUTI), mis en œuvre pour la première fois fin 2017, permettra de disposer en 2018 d'une nouvelle série sur l'occupation et l'utilisation des sols.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)

Les travaux récents de consolidation des données statistiques de l'enseignement agricole sous forme de publications décrites ci-dessus ont été effectués par la MAPAT et réalisés au niveau national. Pour satisfaire le besoin des D(R)AAF de disposer d'indicateurs régionalisés, la DGER prévoit dans un premier temps de décliner les indicateurs du livret *Chiffres clés 2018 de l'enseignement agricole* au niveau régional.

Par ailleurs, les réflexions en cours concernant l'élargissement d'Apae aux établissements de l'enseignement agricole permettront également de répondre aux besoins de la part des établissements de l'enseignement agricole et de l'Éducation nationale de se situer par rapport aux établissements proches et/ou comparables.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC)

Les travaux de constitution d'un zonage logement ont débuté début 2017 en collaboration notamment avec le Cerema, la DHUP et l'Insee. Ce zonage qui intégrera des critères liés à la fois à l'offre et à la demande de logements a pour ambition de devenir la maille d'analyse territoriale des problématiques dans le domaine du logement et de déboucher sur des utilisations opérationnelles telles que la territorialisation des besoins en logement.

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux a précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Sous-direction des statistiques des transports (SDST)

Ces dernières années, des demandes d'information de plus en plus localisée ont été adressées à la sous-direction des statistiques des transports. Cette dernière poursuivra et intensifiera les transmissions d'informations statistiques sur les transports et la logistique aux Dréals.

À la suite des travaux menés à partir de l'exploitation du recensement de la population dans le domaine des transports, le SDES s'attache à constituer une base nationale de données relatives aux infrastructures de transports et en particulier des équipements ouverts aux ménages. Gares et aéroports alimentent désormais la Base permanente des équipements gérée par l'Insee ; des travaux sont également engagés avec le Cerema pour la mise en place d'une base sur les arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux qui complétera l'existant, un prototype est actuellement disponible.

Depuis 2016, le SDES a entrepris une valorisation du répertoire des entrepôts et plateformes logistiques qui est mis à jour annuellement en utilisant plusieurs sources de données ainsi qu'avec les résultats d'une enquête rapide d'amélioration du répertoire permettant de récupérer la surface d'entreposage et la

distinction entre entreposage frigorifique ou non. Une collaboration a été nouée avec le Cerema pour une analyse de la structure spatiale des implantations, avec en particulier la détermination de zones logistiques. Ces zones, suffisamment larges pour respecter les contraintes de secret statistique, mais pertinentes à une échelle géographique plus fine que le département permettent la diffusion d'indicateurs territoriaux sur la logistique. Une première valorisation de ces travaux a été réalisée dans le cadre de la Commission des Comptes des Transports de la Nation de juillet 2016. En mars 2017, le SDES a mis en ligne un « atlas des entrepôts et plates-formes logistiques en 2015 » qui comprend une synthèse nationale et des fiches régionales contenant des cartes des aires logistiques et des informations sur la composition de ces aires. Les informations contenues dans l'atlas sont aussi téléchargeables sous format Excel et sous forme de fond de carte pour les aires logistiques.

Un premier prototype d'une base nationale des arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux (non ferroviaires) a été réalisé en 2014. Les travaux se poursuivent depuis pour étendre la couverture géographique. À terme, cette base a vocation à compléter la liste des équipements de transports mis à disposition dans la BPE.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Service de la donnée et des études statistiques (SDES)
Sous-direction des statistiques de l'énergie (SDSE)

Dans le cadre de la mise en œuvre du décret de l'article 179 de la loi de transition énergétique sur la mise à disposition de données localisées d'énergie, des consommations d'énergie au niveau du bâtiment seront collectées pour la première fois en 2018 auprès des grands gestionnaires de réseaux (pour mise à disposition au plus tard en 2019). Les gestionnaires de réseaux moins importants (entre 100.000 et 1 million de clients) devront quant à eux fournir pour la première fois des données de consommations au niveau de l'IRIS, pour une mise à disposition du public avant fin 2018.

Les statistiques annuelles d'énergie transmises à l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et à Eurostat devront couvrir les départements d'outre-mer à partir de 2018 (sur l'année 2017), alors que le champ géographique était restreint à la France métropolitaine (et Monaco) jusqu'ici. Une rétopolation sera effectuée sur le champ de la France y compris DOM sur une période à déterminer.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Service de la donnée et des études statistiques (SDES)
Sous-direction de l'information environnementale (SDIE)

Le SDES poursuivra, en partenariat avec l'Agence française de la biodiversité et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, son investissement dans *l'observatoire national de la mer et du littoral*, lancé en 2012. Ce dernier permet l'accès à des données de synthèse et des données territorialisées sur la mer et le littoral. Elles seront enrichies par des données d'usage en mer restituées à l'aide d'un carroyage. Le Service assure notamment la présidence et l'animation du groupe de travail « Indicateurs » pour la stratégie nationale de la mer et le littoral.

Les travaux sur l'évaluation de *la vulnérabilité des territoires aux risques* « inondations » et « retrait/gonflement des argiles » seront poursuivis et étendus à d'autres types de risques naturels (sismicité, changement climatique). Ils alimenteront notamment *l'Observatoire national des risques naturels* lancé en 2012 et auquel le SDES contribue.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
Mission des études, de l'observation et des statistiques (Méos)

La Méos a lancé des travaux de refonte de son estimation du poids économique du sport, s'agissant notamment des dépenses des collectivités territoriales qui sont expertisées avec l'aide du département des comptes nationaux de l'Insee et de la DGCL.

La Méos contribue, en collaboration avec la Drees qui pilote l'opération, à la production du panorama statistique annuel des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). À ce titre, la Méos fournit un ensemble d'indicateurs nationaux relatifs au sport et à la jeunesse, déclinés par régions et départements. Cette publication nationale, en ligne sur le site de la Drees, s'accompagne également de publications régionales alimentées par les données livrées au niveau national et enrichies de statistiques spécifiques à chacune des régions dans le cadre des études qu'elles réalisent ponctuellement. Ce dispositif fournit notamment des informations sur les accueils de mineurs dans les régions et devrait être complété en 2018 par des données sur les diplômés BAFA-BAFD.

La mission poursuit sa collaboration avec l'Insee sur la géolocalisation des licences sportives délivrées par les fédérations agréées par le ministère. Dans le cadre d'une nouvelle convention avec l'Insee, l'Insee procède à une reprise manuelle partielle des adresses rejetées par les traitements automatiques qui devrait améliorer la qualité des données et permettre de décliner de manière plus fiable des indicateurs sur la pratique licenciée, notamment dans le nouveau découpage en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Ces données devraient être valorisées dans une étude à paraître dans la collection « Injep Analyses et Synthèses ».

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Sous direction « Emploi et marché du travail »

La diffusion de données administratives sur les demandeurs d'emploi à un niveau local fin se poursuivra.

Des travaux d'études sur le retour à l'emploi pourront également être actualisés grâce aux données du fichier des déclarations préalables à l'embauche (FH-DPAE).

Les statistiques sur les mouvements de main-d'œuvre devraient être à nouveau publiés en 2017, à un niveau potentiellement désormais plus fin.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Sous direction « Suivi et évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle »

La Dares poursuit des études visant à analyser les disparités régionales de mobilisation de politiques publiques d'emploi et de formation professionnelle. Les travaux visant à suivre et analyser la mise en œuvre des politiques publiques d'emploi dans les territoires de la politique de la ville seront poursuivis et développés.

Un axe central qui a commencé en 2017 et qui se poursuivra en 2018 est d'enrichir les analyses des contrats aidés par l'étude du contexte local et économique, en particulier dans le but de comprendre l'effet négatif sur le retour à l'emploi des contrats aidés non marchands, que les évaluations conduites depuis de nombreuses années mettent à jour systématiquement. La prise en compte de la dimension territoriale pourrait en particulier permettre d'éclairer les différences entre le marchand et le non-marchand ; l'impact négatif des contrats aidés non marchands est peut-être lié au maintien des personnes dans des zones où il y a peu d'opportunités d'emploi à la sortie d'un contrat aidé.

La Dares a entrepris la régionalisation de l'ensemble des dépenses de politiques d'emploi, de formation professionnelle et d'orientation professionnelle – sous l'égide de la commission des comptes du Cnefop (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle). Ces dépenses régionalisées seront publiées en 2018.

Enfin, la Dares continuera à mettre à disposition – notamment par l'intermédiaire de POEM, nouveau site du tableau de bord des politiques d'emploi – des données mensuelles détaillées et des modules cartographiques au niveau régional et départemental sur les nouvelles entrées en mesure ainsi que sur les effectifs présents à un moment donné.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Sous direction « des Salaires, du travail et des relations professionnelles »

La base 2017 des accords d'entreprise et des tableaux de résultats locaux détaillés des statistiques sur les accidents du travail et maladies professionnelles du régime général en 2014 et 2015 seront mis à disposition des services statistiques déconcentrés du ministère du travail.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

Les données administratives traitées par le SSMSIS sont localisées à la commune et, de plus en plus, à l'IRIS ou au quartier de la politique de la ville (QPV), suite aux travaux menés avec l'Insee. Ceci permet au SSMSI de mener des analyses territoriales sur la répartition de la délinquance et sur les taux de victimation enregistrée pour 1000 habitants, et de les cartographier dans ses publications. Une base de données est désormais disponible pour les chercheurs.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des étrangers en France (DGEF)
Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)

Appui éventuel à des directions régionales de l'Insee sur leurs projets d'études sur les immigrants.

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

La collecte d'informations individuelles sur les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) permettra de disposer d'informations à un niveau infra-départemental.

Des travaux sont en cours visant à pouvoir identifier, dans l'échantillon national interrégimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux (ENIACRAMS), les bénéficiaires de minima sociaux ou de compléments de revenus d'activité qui résident dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

Le besoin d'une information à des niveaux géographiques fins est de plus en plus pressant. La Depp s'est donc engagée dans un projet de géolocalisation de tous les établissements de formation, de façon à disposer des coordonnées des établissements, assorties d'indicateurs de qualité de la géolocalisation effectuée. Cette géolocalisation se fait dans le cadre d'une convention avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Deux échanges sont organisés annuellement : la Depp envoie les données des établissements, l'IGN les enrichit en retour des informations de géolocalisation. Ces transmissions de données sont réalisées depuis 2011, avec une bonne qualité globale des informations recueillies. Les travaux pour améliorer la géolocalisation seront poursuivis en 2017, notamment en s'appuyant sur les indicateurs de qualité pour préciser les adresses des établissements.

La Depp poursuivra la place un système d'information géographique permettant de produire des statistiques adaptées à chaque territoire et de représenter les phénomènes mis en évidence. Les services statistiques académiques sont partie prenante de cette opération.

Les travaux méthodologiques, menés en partenariat avec le département de la méthodologie de l'Insee, sur la mesure de la ségrégation sociale dans les établissements scolaires en lien avec la ségrégation résidentielle seront également poursuivis.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES)

Pour l'enseignement supérieur :

Actuellement, de nombreuses données et indicateurs sont diffusés par université. Or, la loi prévoit la mise en place de regroupements d'établissements sur un territoire donné.

Après des travaux et publications préliminaires (mais inédits) en 2017, le SIES continuera à accompagner ces évolutions en 2018 et 2019, notamment en mettant progressivement à disposition des données sur ces nouveaux contours, et en faisant évoluer les indicateurs existants.

Depuis la mi-2016, le SIES développe des partenariats avec des organismes publics manifestant un fort intérêt pour les approches territoriales : Insee (Action régionale), CGET, France Stratégie. En 2017-2018, des travaux d'analyse communs seront l'objet de nouvelles publications : impact sur les mobilités sociales et résidentielles de l'orientation dans l'enseignement supérieur, lien des populations des quartiers de la politique de la ville avec l'enseignement supérieur. Les approches à l'infra-communal n'existent pas sur l'enseignement supérieur : elles seront favorisées en s'appuyant si possible sur les investissements de la Depp, du CGET et de l'Insee en matière de géo-référencement.

Pour la recherche :

Les enquêtes sur les moyens consacrés à la recherche et au développement permettent de connaître les dépenses engagées, au niveau régional, par chaque type de secteurs. La DIRD (Dépense intérieure de recherche-développement) et les effectifs des personnels de recherche sont, notamment, ventilés par région. Ces données et des cartes sont disponibles sur le site REPERES du Ministère. Elles permettent également la mise à jour de la base de données Strater du MESRI et l'alimentation de l'outil de restitution d'indicateurs généraux sur la R&D en région mis à disposition par l'outil PAP-ESR du département des outils d'aide à la décision du SIES.

La réflexion sur l'exploitation des résultats de l'enquête sur les budgets consacrés par les collectivités territoriales à la R&T, à la suite de la réforme territoriale de 2016 sera poursuivie, en parallèle à la mise en place d'une réflexion à partir des résultats issus de l'enquête réalisée auprès des collectivités territoriales en faveur de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante. Des travaux spécifiques sur le financement local de la recherche, par les collectivités territoriales, comme par l'État, seront notamment mis en œuvre.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Sous-Direction de la Statistique et des Études (SDSE)

La statistique Justice comporte par construction une dimension locale, mais sur le contour très particulier des différentes juridictions (36 Cours d'Appel, 164 tribunaux de grande instance, 307 tribunaux d'instance et de police, 210 Conseils de Prud'hommes, 136 tribunaux de commerce) ; des statistiques par juridiction et par département sont régulièrement mises en ligne sur le site du ministère.

On pourrait sans doute aller plus loin, par exemple sur l'accessibilité des populations aux juridictions, Par ailleurs, il conviendra de répondre aux besoins de projections sur l'évolution des contentieux, qui impacte directement l'activité des juridictions.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps)

Production d'un atlas régional de la culture

Type : *Publication annuelle*

Calendrier : *Première édition publiée en mai 2017, prochaine édition prévue pour l'automne 2018*

Le Deps valorise actuellement très activement cette publication, en la présentant et en la faisant discuter par l'ensemble de ses usages possibles (acteurs déconcentrés, élus, collectivités,...). Recensant l'ensemble des données disponibles permettant de décrire le champ culturel dans les territoires (dépenses culturelles publiques, implantation des entreprises culturelles, emploi, équipements...), cette publication est pour le

moment très bien accueillie, mais des pistes de développements et d'améliorations se dessinent déjà et nourriront la seconde édition de la publication, programmée à l'automne 2018.

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES (Ined)

Une enquête sur les violences et rapport de genre dans trois DOM (La Réunion, Guadeloupe, Martinique) sera réalisée fin 2017-début 2018, suite à l'enquête réalisée sur le même thème en métropole en 2015, afin de disposer pour ces trois départements de données aussi proches que possible de celles désormais disponibles pour la métropole.

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE (Inserm)

L'Inserm envisage de produire des données à l'échelle départementale dans les départements où la cohorte Constances est en place ; une première analyse concerne Paris à la demande de la Mairie.

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (Céreq)

À la suite des partenariats antérieurs du Céreq avec le secrétariat général du comité interministériel des villes (SG-CIV), une nouvelle collaboration a été mise en place avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) afin d'assurer notamment l'identification des périmètres politique de la ville (ancienne ZUS et nouveaux quartiers prioritaires) et si possible la récupération du code Iris et/ou des coordonnées (x,y) sur les enquêtes Génération passées ou à venir. Le projet de partenariat intègre, en plus de la géolocalisation, une extension d'échantillon et la co-rédaction d'une étude sur l'insertion des jeunes des quartiers prioritaires pour 2018.

AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE (Acosss)

Dans le cadre de la convergence sur les estimations trimestrielles d'emploi, les séries localisées d'effectifs salariés de l'Acosss sont transmises à l'Insee. Un groupe de travail a été mis en place pour proposer les lignes directrices de fonctionnement entre les réseaux de référents Emploi Urssaf et Insee (directions régionales) à partir de 2017. Cette coordination encore développée en 2018 visera à assurer un bon niveau de compréhension des chiffres produits par l'Acosss sur le secteur privé hors intérim, à accompagner la diffusion régionale ou départementale dans le cadre du schéma de diffusion défini au plan national et à faciliter l'élaboration d'un diagnostic conjoncturel partagé dans chaque région.

CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS SALARIÉS (CNAMTS)

Direction de la stratégie, des études et des statistiques (DSES)

Pas d'évolution à court terme, les données du Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie (*SNIRAM*) sont disponibles à la maille communale et des données sont géolocalisées à l'îlot pour permettre l'élaboration de données agrégées sur les bénéficiaires et les professionnels de santé à l'échelle infra communale.

CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS SALARIÉS (CNAMTS)

Direction des risques professionnels (DRP)

Réalisation (maîtrise d'œuvre Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France) d'une maquette commune à l'ensemble de caisses régionales de restitution des statistiques de sinistralité régionale à partir des fichiers nationaux.

CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE VIEILLESSE (Cnav)

Direction des statistiques, de la prospective et de la recherche (DSPR)

La DSPR continuera à développer la mise à disposition de données régionales, départementales et locales sur le site [statistiques, prospective et recherche](#) de la Cnav, en lien avec les organismes régionaux de la branche retraite (Carsat, CGSS). Des fiches départementales et régionales sur les retraités ont été mises en ligne pour la première fois mi-2015, avec des informations par département de résidence (et non uniquement en fonction du lieu de la caisse ayant liquidé par pension). Cette opération sera répétée annuellement. Une réflexion sera menée sur les possibilités d'exploitation des indicateurs régime général sur la pauvreté et les revenus au niveau local qui vont être transmis par l'Insee à la DSPR dans le cadre du dispositif Filosofi. Les données mises à disposition dans le cadre des observatoires de la fragilité continueront à être enrichies.

CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (Cnsa)

Projet d'observation de création de la géolocalisation des Maisons départementales du handicap (MDPH) :

- Étape 1 : géolocalisation des sièges des MDPH en 2017 en partenariat avec le Bureau observation des territoires en politique de la ville du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
- Étape 2 : à plus long terme, projet de géolocalisation des antennes et permanences des MDPH afin de disposer d'une vision exhaustive du maillage territorial de l'offre de la MDPH auprès du public.

MUTUALITÉ SOCIALE AGRIGOLE (MSA)

Direction des statistiques, des études et des fonds (DSEF)

Comme chaque année, l'Observatoire économique et social (OES) et les tableaux de bord de la MSA fournissent des données au niveau cantonal, départemental ou régional. La diffusion des données est conforme au respect des obligations relatif au secret statistique.

Dans le courant du second semestre 2015, la DSEF a acquis un outil de publication cartographique. Depuis juillet 2016, les données disponibles au niveau communal pour les domaines cotisations, retraite, famille, prestations maladie sont accessibles au réseau MSA grâce à l'outil et depuis avril 2017 les données sont désormais diffusées, dans le respect des règles du secret statistique, sur Internet à l'adresse url <https://geomsa.msa.fr>.

PÔLE EMPLOI

Seront poursuivis et approfondis les travaux d'élaboration et de diffusion d'indicateurs régionaux départementaux et locaux sur les contextes d'intervention des agences de Pôle emploi.

SIGLES

Adeli	Automatisation Des Listes des professionnels de la santé
APE	Activité principale exercée
APN-AR	Acteurs publics nationaux pour l'action régionale
APR	Acteur public en région
ARF	Association des régions de France
Banatic	BAse NATionale d'informations sur l'InterCommunalité
BPE	Base permanente des équipements
BSPA	Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture - Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
CAF	Caisse d'allocations familiales
Care	Enquêtes Capacités, Aides et REssources des seniors
Carsat	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
CEPR	Contrat de projets État-régions
Cerema	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (rassemble les Cete, le Certu, Cetmef, Sétra)
Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires
CGSS	Caisse générale de Sécurité sociale
CLAP	Connaissance locale de l'appareil productif
CMU-C	Couverture maladie universelle complémentaire
Cnam	Caisse nationale de l'assurance maladie
Cnerp	Commission nationale d'évaluation du recensement de la population
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
COG	Convention d'objectifs et de gestion
Copar	Comité d'orientation pour l'action régionale
CPER	Contrat de Projet État-Région
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DAR	Département de l'action régionale - Insee
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
DB	Direction du Budget
DeciEA	Système d'information décisionnel
DDAR	Direction de la diffusion et de l'action régionale - Insee
DCF	Règlement Data Collection Framework (CE) n° 199/2008 du Conseil de l'Union européenne du 25 février 2008
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Ministère de l'éducation nationale
Deps	Département des études de la protective et des statistiques - Ministère de la Culture
Ders	Direction des Études, des Répertoires et des Statistiques - MSA
DESL	Département des études et des statistiques locales Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
Dera	Département de l'emploi et des revenus d'activité - Insee
DET	Division des études territoriales - Insee
DGAFP	Direction générale de l'administration et de la fonction publique - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
DGCL	Direction générale des collectivités locales - Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
DGFIP	Direction générale des finances publiques - Ministère de l'économie et des finances
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche - Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
DGME	Direction générale de la modernisation de l'état
DG Regio	Direction générale de la politique régionale Service de la Commission européenne chargé des actions européennes en faveur du développement économique et social des régions défavorisées de l'Union européenne
DIRD	Dépense intérieure de recherche et développement
DMCSI	Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale - Insee
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique - Ministère des

	Affaires sociales et de la Santé - Ministère de l'Économie et des Finances - Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale
DSCT	Département des statistiques de court terme - Insee
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
DSED	Département des statistiques, des études et de la documentation - Ministère de l'Intérieur
DSCT	Département des statistiques de court terme - Insee
DSN	Déclaration sociale nominative
DSPR	Direction des statistiques, de la prospective et de la recherche - Cnav
DVF	Demandes de valeurs foncières
EACEI	Enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie
ECLN	Enquête sur la commercialisation des logements neufs
Ecmass	Enquête annuelle sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires
Emagsa	Enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPLÉ	Établissements publics locaux d'enseignement
EPTB	Enquête sur le prix des terrains à bâtir
ERFS	Enquête sur les revenus fiscaux et sociaux
Fare	Fichier approché des résultats d'Ésane
FEE	Fichier économique enrichi
FHS	Fichier Historique Statistique - Pôle emploi
Filocom	Fichier du logement communal
Filosofi	Fichier Localisé Social et Fiscal
Finess	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
Fnau	Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
FQP	Formation et la qualification professionnelle
GF-3C	Bureau des études statistiques en matière fiscale - Direction générale des finances publiques - Ministère de l'économie et des finances
Homere	Harmonisation des Outils et Modernisation du REcensement
IG	Inspection générale - Insee
IGA	Inspection générale de l'administration
IGF	Inspection générale des finances
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
Ined	Institut national d'études démographiques
Irdes	Institut de recherche et documentation en économie de la santé
Iris	Ilots Regroupés pour l'Information Statistique
JDC	Journées défense et citoyenneté
Maaf	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Menesr	Ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche
Meos	Mission des études, de l'observation et des statistiques - Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
MSA	Mutualité sociale agricole
NOTRe	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
Nuts	Nomenclature of Territorial Units for Statistics
OCS GE	Occupation des sols Grande échelle
Odic	Outil Dédié aux Informations de Contrôle
OENAF	Observatoire national de l'évolution des espaces naturels, agricoles et forestiers
ONCEA	Observatoire de la consommation des espaces agricoles
PAP-ESR	Portail d'aide au pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche
PCS	Profession et catégorie sociale
PER	Profils environnementaux régionaux
Pise	Pôle Ingénierie statistique enquêtes - Insee
PPLPIS	Plan pluri annuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
Psar	Pôle de service de l'action régionale
PTT	Programmation triennale des travaux - Insee
QPV	Quartiers prioritaires de la politique de la ville
RDL	Revenus disponibles localisés
RFL	Revenus fiscaux localisés
RIL	Répertoire d'immeubles localisés - Insee

Rnipp	Répertoire national d'identification des personnes physiques
RP	Recensement de la population
RPLS	Répertoire du parc locatif social
Rorcal	RéOrganisation du Répertoire Commun d'Adresses Localisées
Sdese	Sous-direction des études statistiques, de l'évaluation et de la prospective
SDM3D	Sous-direction des méthodes et des données pour le développement durable - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SDSE	Sous-direction de la statistique et des études - Ministère de la Justice
SDST	Sous-direction des statistiques des transports - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SGAE	Secrétariat général des affaires européennes - Premier ministre
Sgar	Secrétaire général pour les affaires régionales - Préfecture de région
SGII	Secrétariat à l'immigration et à l'intégration - Ministère de l'Intérieur
Siasp	Système d'information sur les agents du secteur public
Siera	Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sine	Système d'information sur les nouvelles entreprises - Enquête
Sirene	Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements
Sitadel	Système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux
SNTEDD	Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable
SOeS	Service de l'Observation et des Statistiques- Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Sraddet	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire
SRDEII	Stratégie de Développement Économique et de l'Innovation et d'internationalisation
SSP	Service de la statistique et de la prospective - Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
SSM	Service statistique ministériel
SSP	Service de la Statistique et de la Prospective
Teruti	UTILisation du TERRitoire
Teruti Lucas	UTILisation du TERRitoire Land Use/Cover Area frame statistical Survey
ZUS	Zone urbaine sensible